



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
régionale des
entreprises, de
la concurrence,
de la
consommation,
du travail et de
l'emploi

Comité Régional de l'Inclusion dans l'Emploi CRIE

27 janvier 2021

Le Comité régional de l'inclusion dans l'emploi

Ordre du jour

- 1. Le CRIE : préfiguration de la nouvelle instance régionale**
- 2. Etat des lieux de l'IAE en Pays de la Loire**
- 3. Enjeux et perspectives 2021**

1. Le Comité régional de l'inclusion dans l'emploi

► **Une gouvernance renouvelée** : *mesure 22 du pacte d'ambition de l'IAE* :

Le CRIE a pour mission de :

- animer les politiques d'inclusion sur le territoire régional
- suivre la mise en œuvre du Pacte d'Ambition et en particulier le pilotage stratégique de la croissance des structures et des emplois en insertion
- favoriser un dialogue et une réflexion commune entre les différents acteurs de l'inclusion

Le CRIE est présidé par l'Etat

1. Le Comité régional de l'inclusion dans l'emploi

- Une instance régionale de gouvernance élargie prévue dans le Pacte d'Ambition
- Existence dans notre région d'un comité régional de pilotage de l'IAE
- Le CDIAE comme instance de gouvernance départementale : une évolution à venir
- La nécessaire articulation de ces instances de gouvernance



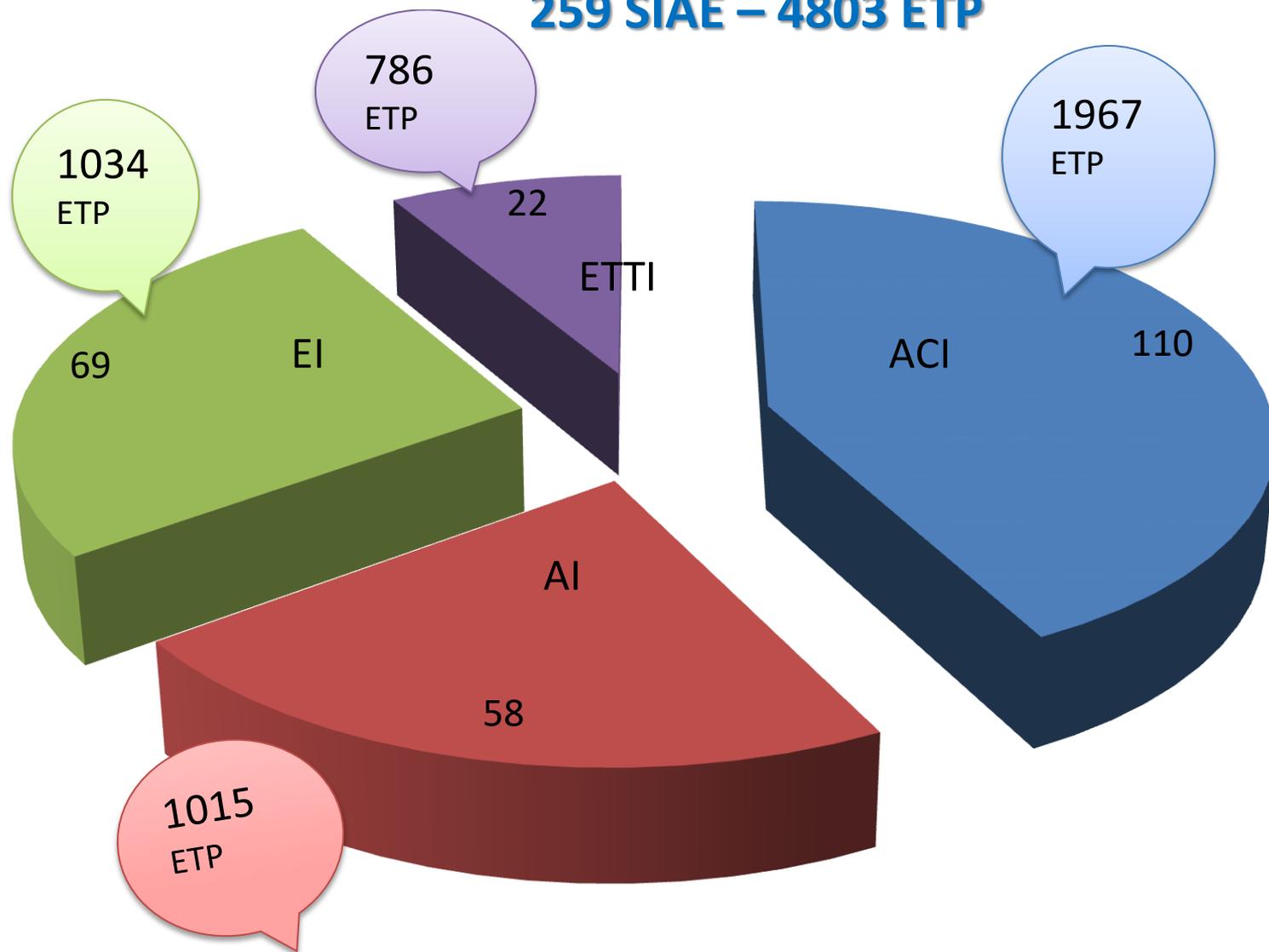
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Etat des lieux de l'IAE en Pays de la Loire

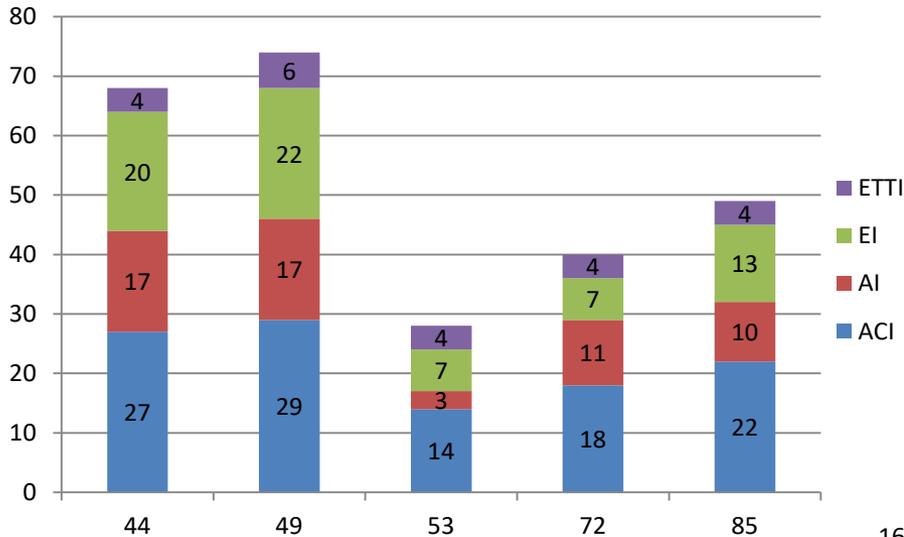
Un réseau important de structures

259 SIAE – 4803 ETP



Répartition entre départements

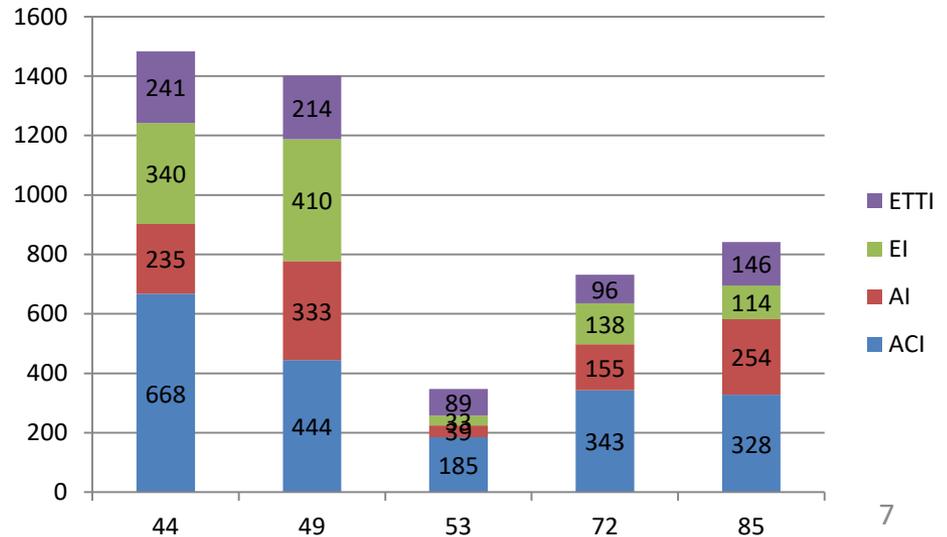
Nombre et typologie des SIAE



44 : 26,3% des SIAE mais près de 31% des ETP
 53 : près de 11% des SIAE mais 7,2% des ETP
 Un quasi équilibre pour les autres départements

30.09.20	poids DELD	poids DELD BRSA
44	37,80%	33,37%
49	23,24%	28,12%
53	5,80%	5,85%
72	17,24%	21,20%
85	15,92%	11,47%
	100,00%	100,00%

Nombre d'ETP





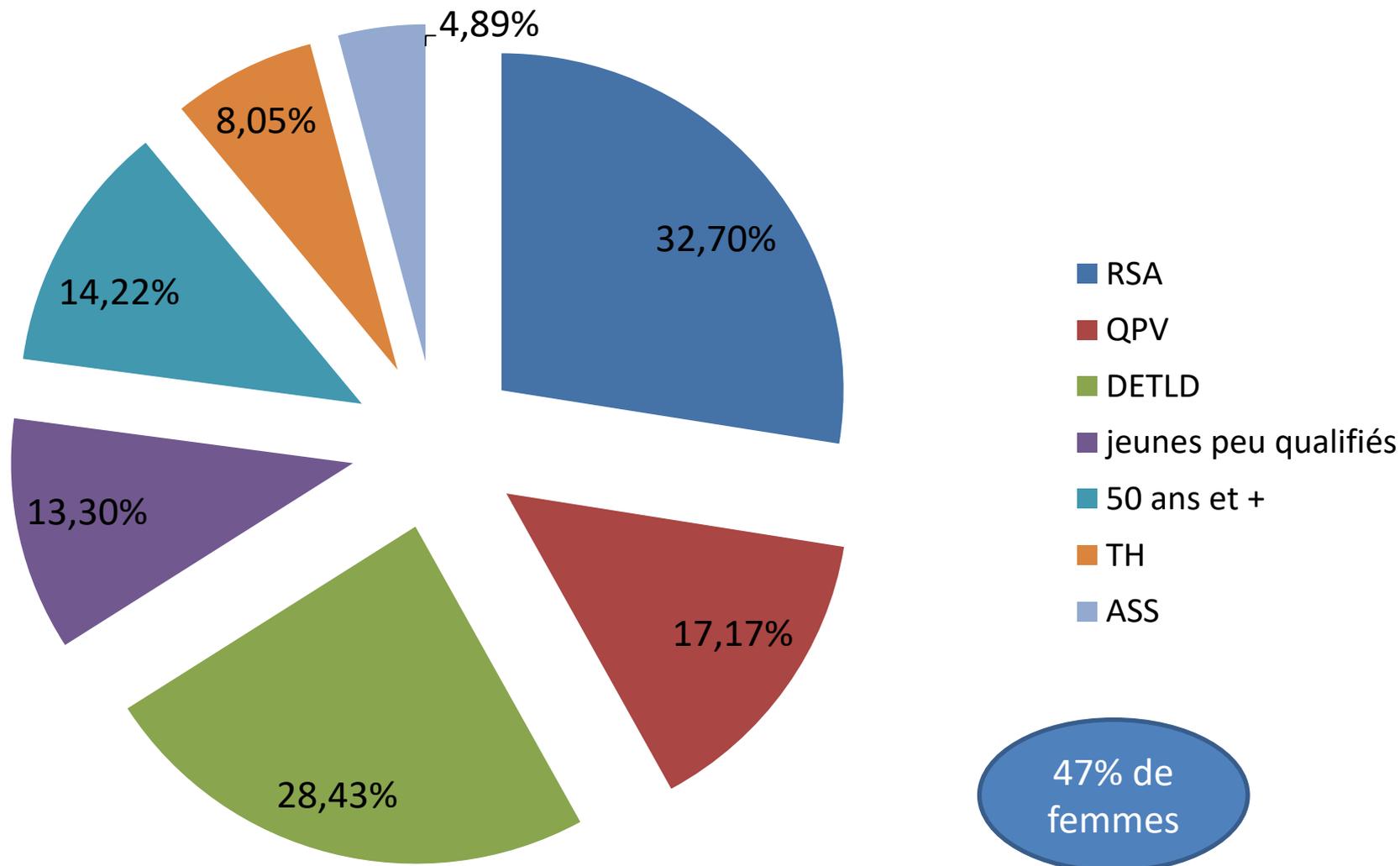
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Publics et Sorties

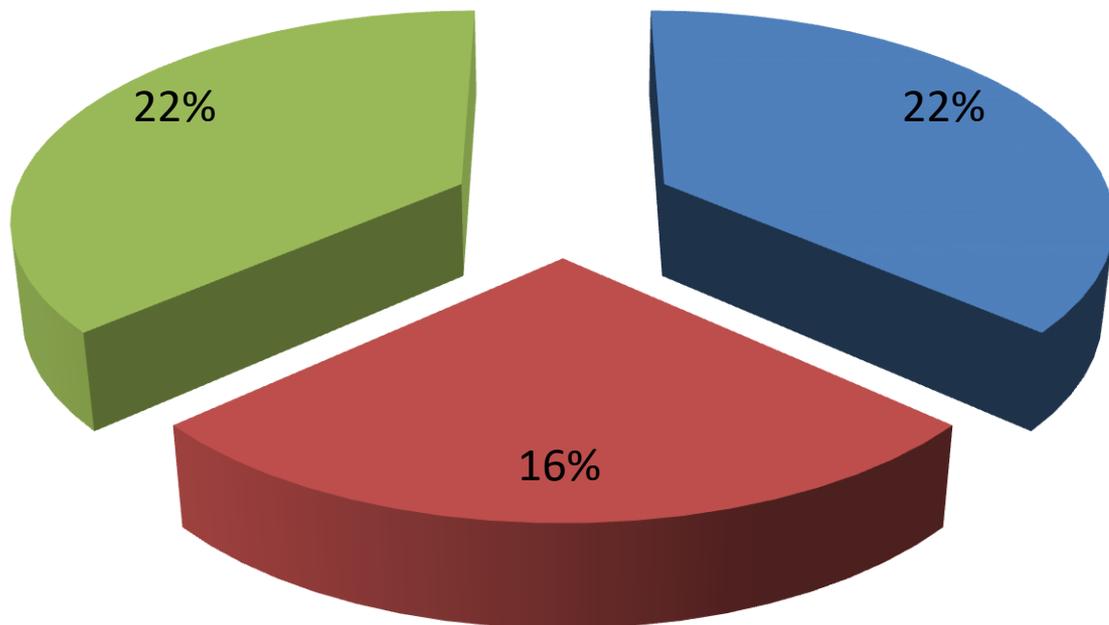
Répartition des publics dans les SIAE

18 208 personnes en 2019



Les sorties de l'IAE

4836 sorties en 2019 : 60% de sorties dynamiques



Sorties dynamiques =
emploi durable
+
emploi de transition
+
sorties positives
(*étape du parcours professionnel*)

■ emploi durable ■ emploi de transition ■ sorties positives

Une dotation financière en hausse

	2017	2018	2019	2020
programmation Etat	45 936 572	46 924 227	50 505 057	54 348 615

- une évolution des dotations Etat de **18,3%** entre 2017 et 2020
- un engagement financier important des départements: 10 663 697 € (10 551 103 € en 2019)

Une anticipation du Pacte d'ambition dès 2019 mais une sous réalisation plus forte que les années précédentes

- 4705 postes réalisés sur 4909 postes conventionnés en 2019 contre *4707 postes réalisés sur 4742 en 2018.*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Impact de la crise sanitaire de 2020

Un accompagnement de l'Etat sans précédent

- Un accompagnement pendant le confinement et en sortie de crise de l'inter réseau : des audios régulières
- Le financement de **l'activité partielle** de l'ensemble des salariés concernés
- La mise en place d'une aide à la consolidation financière à travers le **FDI Rebond axe 1**
- Un accompagnement financier des projets de création et de développement d'activité via le **FDI Rebond axe 2** dans un objectif de relance et de création d'emplois d'insertion

Un soutien financier sans précédent au titre du FDI Rebond **Axe 1**

Finalité : soutenir la consolidation financière des structures de l'IAE pour compenser en partie :

- les pertes d'exploitation et les coûts des charges fixes supportées par les structures,
- les surcoûts liés au maintien de l'accompagnement des salariés en insertion dans le contexte de confinement et de protocole sanitaire d'accueil renforcé

Un mécanisme reposant sur les **heures non travaillées** de mars à août 2020 (par comparaison avec 2019) et sur les **heures travaillées** de mars à juin 2020

241 structures d'insertion bénéficiaires

 **6 504 218 € mobilisés**

- ✓ 105 ACI: 2 391 028€
- ✓ 61 EI : 2 235 066€
- ✓ 18 ETTI : 682 289€
- ✓ 57 AI : 1 195 835 €

Un FDI Rebond **Axe 2** dédiée au développement de l'IAE

Un objectif prioritaire : soutien à la création et au développement d'activités des SIAE dans une logique de **création de postes d'insertion**

Les 4 types d'aides dans l'appel à projet national :

- Aide à l'investissement
- Aide aux actions de développement commercial
- Aide au conseil
- Aide au démarrage

Une enveloppe mobilisable de 4 520 791 € lors du lancement de l'appel à projet

Un nombre de demandes très important : 170 projets - **11,5M€**

Une note de cadrage régionale pour établir une méthode d'instruction des projets

→ un traitement homogène en PDL et une sélection des projets les plus performants au regard des objectifs de développement et de création d'activités porteurs d'emploi.

Une enveloppe FDI Rebond **Axe 2** dédiée au développement de l'IAE

- 136 projets validés
- Essaimage de 15 projets supra régionaux : accroître l'offre d'insertion régionale sur les territoires
- Un montant de FDI axe 2 conséquent : une enveloppe financière complémentaire obtenue de plus de 400 000€ : un soutien des projets retenus de 4 936 014 €
- Des projets qui prévoient **1401** créations d'emploi en PDL (dont 320 provenant des projets supra nationaux) : une montée en charge des créations d'emploi suivie par le national via un outil de reporting dédié
- Un effort des SIAE pour maintenir les objectifs de création d'emploi malgré les effets de la crise sanitaire

Une prévision de croissance 2020 fortement revue à la baisse ...

... mais un fort soutien financier de l'Etat

- Une programmation initiale 2020 de **54 211 683 €** pour un conventionnement envisagé de **5214 ETP**
- Un arrêt total ou partiel de l'activité lors du 1^{er} confinement pour 95% des SIAE avec un conventionnement en deça des projections initiales : **4807 ETP**,
- Le financement de l'activité partielle de l'ensemble des salariés concernés **8 634 595 €** (*mars-décembre 2020 au 8 janvier 2021*)
- Un accompagnement au développement de l'activité par le **FDI Rebond** en 2 volets par redéploiement des AAP sous-consommées (en sus de l'AP) et par une dotation complémentaire FDI axe 2 sur l'enveloppe exceptionnelle complémentaire : 400 266€

Soit un montant total FDI Rebond de 11 440 232€

ACI
49

CHANTIER
ecole
PAYS-DE-LA-LOIRE

CNLRQ

Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

coorace
Pays de la Loire

la fédération
des entreprises
d'insertion

inSertion44
un RÉSEAU pour l'emploi

Impact de la crise sanitaire de 2020

Retour de l'inter-réseau IAE

La résistance des SIAE grâce au FDI Rebond Axe 1

La plupart des SIAE avaient un résultat prévisionnel 2020 excédentaire en début d'année:

- Elles établissent un résultat prévisionnel équilibré ou excédentaire pour la fin de l'année.
- Le FDI axe 1 ainsi que les soutiens des Collectivités locales les sécurisent pour mener les actions prévus pour l'année, lesquelles ont été décalées du fait du confinement (trésorerie et capacité d'investissement).
- A la marge, les SIAE qui avaient un prévisionnel excédentaire mais qui gèrent des activités durement touchées par la crise prévoient un résultat déficitaire important.
- Les SIAE qui avaient un résultat prévisionnel équilibré ou déficitaire, prévoient un résultat déficitaire pour 2020.
- La plupart des SIAE signalent qu'elles avaient un résultat excédentaire en 2019, et que l'aide du FDI et des CT leur donne une capacité de poursuite de leurs projets, ou les consolident pour celles qui étaient à l'équilibre ou légèrement déficitaires.

D'un point de vue global, et grâce au soutien de l'Etat, les SIAE ne sont pas en danger à ce stade de la crise sanitaire. Un soutien dans la continuité demeure nécessaire.



L'engagement des SIAE quant au FDI Rebond Axe 2

- **Un délai** de réponse à l'appel à projet et de gestion des demandes **très court => impact sur la qualité de la concertation**
- Les UD ont souligné la **réactivité des SIAE** et la **qualité des projets** en lien avec les objectifs du **pacte ambition IAE**
- Le second confinement n'a pas eu d'impact supplémentaire sur la dynamique des structures
- **Une enveloppe insuffisante** pour satisfaire toutes les demandes :
- ✓ Interrogation des réseaux sur la viabilité des projets au regard de l'écart entre le besoin évalué et le montant attribué (impact modèle économique), notamment sur les aides à l'investissement et au démarrage.
- Une interrogation sur la coordination avec les collectivités pour soutenir les projets
- Des interrogations des SIAE sur le FDI en 2021: volume, critères, calendrier



D'autres conséquences de la crise sur l'IAE et pour l'avenir

- **Un accompagnement des salarié.e.s en parcours assuré en dépit des difficultés :**
 - ✓ Des pratiques d'accompagnement à distance pendant le confinement qui n'ont pas perduré
 - ✓ Aucune conséquence majeure n'est relevée sur l'accompagnement et sur l'évolution des publics
 - ✓ Une réorganisation interne nécessaire et complexe : rappels constants des mesures de protection sanitaire, difficultés à maintenir des temps collectifs, problématiques persistantes (garde d'enfants, jours de carence, etc.)
 - ✓ Des préoccupations fortes quant aux perspectives d'embauches en 2021 et aux sorties dans l'emploi.
- **Des risques psycho-sociaux pour les directeurs.trices et leurs équipes :**
 - ✓ Une grande fatigue des directions suite à la gestion du confinement (activité partielle)
 - ✓ Une gestion de crise permanente pour les équipes depuis la reprise d'activité, avec des protocoles sanitaires exigeants, une absence de clarté des consignes nationales et territoriales, une continuité d'activité complexifiée par l'apparition de cas contacts et de cas positifs au covid-19 au sein des SIAE
 - ✓ Un surcroît de sollicitation des partenaires de l'emploi-insertion depuis la fin de l'été



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Enjeux et perspectives 2021

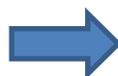
3. Enjeux et perspectives 2021

Le Pacte d'ambition : une stratégie nationale de croissance réaffirmée et amplifiée avec une croissance de postes en insertion inédite

	2017	Octobre 2020	Cible 2022
Personnes en IAE	138 800	141 000	240 000

Une volonté de création de **60 000 emplois en 2021**

- Répondre aux situations de précarité générées par la crise sanitaire par une dynamique d'insertion.
- Développer un modèle social d'insertion donnant toute sa place à l'activité : activité, ressources , accompagnement
- Contribuer à répondre aux besoins de main d'œuvre sur les secteurs porteurs (métiers du soin, transition écologique, numérique...)

 Un engagement de l'Etat en 2021 sans précédent : **1,347 Mds€**

3. Enjeux et perspectives 2021

Le Pacte d'ambition : Une volonté nationale de création de 60 000 emplois en 2021 à décliner territorialement

- Une enveloppe prévisionnelle ligérienne 2021 en forte hausse : une pré-notification de **58 M€**



→ Le plan de relance #1 jeune 1 solution : 35 000 jeunes en IAE.

*Une notification à venir (206 M€ au national) estimation de plus de **10 M€** supplémentaires pour les Pays de la Loire pour augmenter l'accueil des jeunes dans les SIAE (instruction à venir)*

- Un développement à assurer : une cible 2021 estimée à **6230 ETP** soit une augmentation prévisionnelle de 1427 ETP

3. Enjeux et perspectives 2021

LES LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CROISSANCE

❖ Une poursuite du soutien de l'Etat

- Une préservation des emplois via les mesures d'urgence : prolongation de contrats de 24 à 36 mois
- Solidarité AI en EPHAD : bonification des heures de MAD (1^{er} décembre 20 -28 février 21)
- Le soutien du fonds Urgence ESS
- Un accompagnement possible des **DLA** ligériens
- ETTI : * la compensation de la baisse de l'AAP de 5% pour les petites ETTI : un versement prévu en 2021
 - * Report de la 2ème baisse de 5% au vu du contexte
- Le lancement envisagé d'un nouvel **appel à projets FDI Rebond** pour conforter le secteur et favoriser son développement avec un objectif de 30 000 emplois supplémentaires
- Un soutien pour la formation des personnes en insertion : une enveloppe **PIC IAE 2021 de 67,5M€**

3. Enjeux et perspectives 2021

LES LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CROISSANCE

❖ Un cadre renouvelé

- Une **législation renouvelée** pour fluidifier et simplifier les recrutements et améliorer les transitions vers l'entreprise (loi 14.12.20):
 - Suppression des agréments, en lien avec la plateforme de l'inclusion
 - Expérimentation du contrat passerelle pour améliorer le lien avec l'entreprise classique
 - possibilité de cumul contrats insertion/ droit commun (décrets à venir)
 - CDI inclusion pour les 57 ans et plus (décret à venir)
 - Ouverture de la prescription de PMSMP aux CD et opérateurs de la prépa apprentissage
- Un outil en ligne de mise en relation des candidats avec les SIAE via la **Plateforme de l'inclusion** pour fluidifier les entrées dans les SIAE
- **Le pacte ETTI** : possibilité de signature de convention-cadre régionale permettant de réallouer entre agences d'une même région jusqu'à 20% de l'enveloppe totale conventionnée (*en cours de construction*)
- La mise en place du **SPIE** (expérimentation 44) et le lancement de **l'AMI SPIE**

 **une mobilisation de tous, des initiatives à développer pour cette ambition de croissance**

Prenez contact avec un employeur solidaire

25 Km ↕



Autour de (Arras, Bobigny, Strasbourg...)

--- ↕

Rechercher



Vous découvrez l'inclusion ?

Nos outils sont à votre disposition

Pour commencer,
inscrivez-vous sur la
plateforme

[Créer un compte](#)

Discutez entre
professionnels sur le
forum de l'inclusion

[Accéder au forum](#)

Découvrez l'espace
de documentation
pour tout comprendre

[En savoir plus](#)

LA PLATEFORME DE L'INCLUSION

<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>

Conçue dans le cadre du [Pacte IAE](#), un dispositif d'État pour l'**Inclusion par l'Activité Économique des personnes les plus éloignées de l'emploi** en raison de difficultés sociales, professionnelles, ou de santé.

→ *faciliter, accélérer et amplifier le retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion par l'orientation et le recrutement auprès d'employeurs solidaires et résoudre la problématique de postes non pourvus*

Moyens : inscription des SIAE, des prescripteurs et des demandeurs d'emploi sur la Plate-forme

Effet : suppression de l'agrément délivré par Pôle Emploi

LA PLATEFORME DE L'INCLUSION

<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>

Ce téléservice facilite la mise en relation des **candidats à l'emploi d'insertion** avec les **employeurs solidaires** et les accompagnants **prescripteurs** (orienteurs et prescripteurs).

Outil mutualisé pour **simplifier les procédures, fluidifier les parcours d'insertion** entre professionnels, **renforcer la qualité de l'accompagnement** des personnes.

Véritable place de marché de l'IAE : offres d'emploi par ville, candidatures en ligne, sourcing de profils, agrément en ligne : **Pass IAE** , textes officiels, forum, webinaires, outils de communication...

Une info claire, simple, efficace sur l'IAE pour tous les acteurs

- Les **candidats à l'emploi d'insertion**
- Les **prescripteurs** (orienteurs, prescripteurs Pôle emploi, CAP emploi, missions locales, services sociaux, PJJ, associations...)
- Les **employeurs solidaires** (SIAE, GEIQ, EA, EATT)
- Toute **personne au contact des publics en difficulté**

LA PLATE-FORME DE L'INCLUSION

Point en Pays de la Loire (au 19/01/21)

Un déploiement en novembre 2020

- 288 employeurs inclusifs inscrits
- 168 prescripteurs

- **3 316 candidatures reçues** dont
42% de PE, 6,94% des ML, 4,89% des CD; 11,43% de candidats

- **916 recrutements** dont
71% en auto-prescription (431 ETTI, 132 ACI, 63 EI et 25 AI)
13,86% prescriptions PE; 6,22% ML; 3,06 CD, 2,18% candidats